

Pour les fêtes aussi les poubelles ont des couleurs

Petit rappel pour bien orienter vos déchets



Pour les fêtes aussi les poubelles ont des couleurs

Avec les fêtes, la consommation augmente et la quantité d'emballages aussi. Le Syndicat Mixte de Collecte des Déchets du secteur Sud propose une petite piqûre de rappel pour terminer 2016 en beauté.

Des poubelles qui grossissent de 20 %

Les estimations sont là : à Noël, entre les emballages et les bouteilles en verre, les différentes poubelles avaleraient environ 20 % de déchets en plus. Les fêtes de fin d'année sont en effet génératrices de nombreux déchets, d'où la nécessité d'être encore plus rigoureux dans notre tri à cette période.

Pour que Noël ne rime pas avec poubelles cette année, il est possible d'agir à deux échelles : en réduisant les déchets dans un premier temps puis en triant convenablement les déchets produits.

Une fois les cadeaux déballés, n'oubliez pas les bons réflexes ! Papiers cadeaux, suremballages en plastique, restes de repas... Les déchets des fêtes de fin d'année sont nombreux ! Mais sont-ils tous recyclables ? Où doivent-ils être jetés ?

Papier cadeau : attention aux pièges.

Si le papier cadeau en papier est recyclable, celui qui est plastifié – celui qui ne se déchire pas –, lui, ne l'est pas.

De même, les rubans décoratifs et bolducs ne sont pas recyclables.

Les emballages des jeux et des jouets

Les films de suremballage en plastique, sont à déposer dans la poubelle jaune. Les boîtes en carton sont également recyclables. Par contre, les cartons volumineux trouveront davantage leur place en déchèterie. Le polystyrène sera aussi à déposer dans la poubelle jaune, il est recyclable.

De façon générale on peut retenir que tous les emballages, qu'ils soient en carton en plastique ou en métal, sont à déposer dans la poubelle jaune. Mais attention on n'y dépose que des emballages, pas d'objets !

Évitez également d'imbriquer les différents emballages les uns dans les autres s'ils ne sont pas de la même matière ! Les matières doivent absolument être séparées pour pouvoir être recyclées... De même, les petits cartons devront donc être débarrassés des fenêtres en plastique et autres éléments.

Et pour les repas de fêtes ?

Afin d'éviter le gâchis, préférez le durable au jetable : remplacez la nappe en papier et la vaisselle en plastique par une nappe en tissu et de la vaisselle durable. La vaisselle jetable ne se recycle pas !

Les cagettes en bois du type bourriches d'huîtres, sont à jeter dans les ordures ménagères, il en va de même pour les coquilles d'huîtres. Elles pourront aussi être valorisées dans les foyers qui accueillent des poules car une fois pilée, la coquille d'huître est un complément alimentaire riche en calcium et bon pour les œufs !

Pour ce qui est des barquettes et films plastiques qui entourent parfois la viande, le poisson ou encore le fromage, ils sont recyclables.

Les bouteilles en verre quant à elles se déposent uniquement dans les bornes à verre.

Le SMCD renforce ses actions en matière de prévention.

Au-delà de ses missions en collecte des déchets, le SMCD renforce ses actions en matière de prévention.

Dans le but de développer les actions de communication de proximité un stand prévention déchets était également présent sur le marché de Mirande. Et de nombreux habitants ont répondu présents ! En s'informant sur le tri de leurs déchets, sur l'acquisition des composteurs mis à disposition, sur l'opération des poules gasconnes ou encore en venant récupérer un stop pub, les habitants ont montré tout leur intérêt à ces problématiques. Face au succès de cette opération, une deuxième action s'est tenue sur le marché de Mirande en cette fin d'année.

Vous pouvez également contacter le service prévention du SMCD et notamment Aurélie Calvez, Animatrice prévention au 05 62 66 72 90 pour toutes questions concernant la réduction des déchets et le tri sélectif.